



société
de recherche
et de développement
viticole

Analyses pétiolaires

Protocole de prélèvement

Protocole

- Sur une parcelle homogène, sur des ceps sains et représentatifs, prélever au minimum 50 pétioles ou 45 g de pétioles frais (en début de saison 80 pétioles peuvent être nécessaires pour obtenir ce poids frais) sur 4 à 8 rangs selon la taille de la parcelle
- Séparer le pétiole du limbe, ne conserver que le pétiole. Ne prélever qu'un pétiole par cep, un minimum de 50 ceps est nécessaire.
- Ne pas prélever les rangs de bordure
- Les pétioles choisis seront ceux situés en face de la première grappe en partant de la base (les feuilles associées doivent être saines, non nécrosées, non déchiquetées). Eventuellement, prélever le pétiole suivant sur le rameau.
- Pour des vignes taillées en arcure, effectuer le prélèvement sur les rameaux situés avant l'arcure.
- Pour des vignes en non taille, prélever 120 pétioles répartis sur toute la hauteur du feuillage (40 pétioles par étage : haut, milieu et bas de la végétation).
- En cas de trouble nutritionnel localisé, réaliser 2 analyses sur la même parcelle : l'une dans la zone saine, l'autre dans la zone atteinte.
- Peser les pétioles afin de déterminer le poids frais à la parcelle.
- Ranger les pétioles dans une enveloppe SRDV (enveloppes disponibles sur simple demande) ou dans une enveloppe en papier Kraft (éviter les poches en plastique), et identifier le prélèvement en notant le nom du demandeur, du domaine et de la parcelle.
- Compléter les données sur la parcelle directement sur l'enveloppe SRDV ou sur une fiche de renseignements à joindre à l'échantillon.
- Faire parvenir l'échantillon sans délais à SRDV



Contact

SRDV ZA du Castellans - 35, rue de la Combe du Meunier –
11 100 Montredon des Corbières
Mail : contact@srdv.fr Tél : + 33 (0)4 68 90 92 00